vous m'avez compris et que vous obtempérez à l'invitation que je vous fais.

« Général, que Dieu soit avec vous et conduise tous vos pas.

» ARTHUR GOERGEY.

« Groswardein, le 14 août. »

La *Feuille Constitutionnelle de la Bohême* publie la lettre suivante que Kossuth a adressée au comte Casimir Esterhazy (1) dans les derniers jours de la révolution :

« Mon cher comte !

« Vous recevrez cette lettre par le colonel de Kalmany, qui est chargé de vous faire connaître de bouche mes projets, pressentimens, dont je vous fis part à Szegedin le 23 juin, se sont réalisés ; la prise de Bude par Gœrgey a été le dernier éclat du soleil couchant de la république, car bientôt après Dembinski fut battu au Nord, Perczel au Sud, plus tard Gœrgey se vit entravé dans ses mouvemens par sa fâcheuse position à Comorn et enfin Bem dut se retirer devant les armes victorieuses de Lüders. Le faible espoir que je nourrissais de relever notre cause en recourant à des moyens extraordinaires a été détruit par la honteuse ingratitude de Gœrgey, car l'exécution inopinée du plan qu'il tramait et que j'avais pénétré depuis longtemps, a été une trahison et m'a donné le coup de mort, à moi et à la république ; notre malheur nous a coûté 200,000 boulets et tant d'éclatantes victoires n'aboutissent qu'à une fuite, qui ne peut même plus se faire sans danger.

« Notre cause est tout-à-fait perdue ; les immenses efforts des derniers temps ont affaibli mon esprit et ont complètement délabré ma santé. J'aspire au repos ; la plus grande consolation qui me reste dans ma situation critique, c'est que j'ai la certitude que ce qui m'est le plus cher après la patrie, ma famille, est en sûreté.

« Je vais cette nuit avec Csanyi et Horvath à Lugos, où j'attends la réponse verbale que vous me transmettrez par le colonel de Kalmany.

« Agréez l'assurance de ma considération distinguée.

« Arad, le 11 août 1849. KOSSOUTH. »

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

(Berlin, 4 septembre.)

Le cabinet de Hanovre n'a pas encore pu se décider à consentir à la convocation d'une diète allemande; bien plus, on dit même qu'il suppose à cette convocation, parce qu'il craint que si la Bavière et le Wurtemberg n'accèdent pas à l'alliance des trois royaumes, la Prusse n'obtienne une grande majorité à cette diète. Toutefois le gouvernement prussien compte persévérer dans la voie où il est entré, et regardera tous ceux des états allemands qui n'auront pas fait connaître leur adhésion jusqu'au 15 de ce mois, comme ne voulant pas concourir pour le moment à l'union de l'Allemagne par la voie proposée à cet effet.

BAVIERE.

(Munich, 4 septembre.)

Hier soir ont eu lieu les premières délibérations préparatoires des députés; on s'est occupé avant tout de la question de savoir ce que fera la chambre relativement aux quatre députés qui sont encore détenus à l'heure qu'il est; il est probable que la chambre inaugurera ses travaux par une demande d'amnistie.

On apprend dans ce moment que le roi est attendu à Munich très prochainement et qu'il procédera en personne à l'ouverture des chambres; les ministres s'occupent de la rédaction du discours du trône.

BELGIQUE

La Belgique a pris, il y a quelques mois, sur la demande de ses principaux artistes et hommes de lettres, l'initiative de la proposition d'abolir la contrefaçon littéraire qui s'exerçait dans ce pays d'une manière si active et quelquefois même avec déloyauté. Tant que l'industrie de la contrefaçon a été lucrative, on n'en demandait pas la destruction ; mais on en veut le sacrifice, maintenant qu'ellle s'est ruinée par ses propres excès. Quoi qu'il en soit, on dit qu'un traité est sur le point de se conclure pour l'abolition de la contrefaçon entre les deux gouvernemens de France et de Belgique ; ce sera d'un bon exemple pour le reste de l'Europe, et d'une certaine utilité pour la librairie française, qui est tombée dans un état déplorable.

ESPAGNE.

(Madrid, 31 août.)

Quelques bruits ont circulé sur la réorganisation du cabinet. On disait qu'il avait été décidé que M. Bravo Murillo resterait ministre des finances en titre, que Roca de Togorres, marquis de Molino, le remplacerait aux travaux publics, et que le comte de Vista Hermosa entrera it au ministèr de la marine. On assurait aussi que M. Pidal quitterait le ministère, et que dans ce cas, M. Sartorius prendrait le portefeuille des affaires étrangères et M. Quinto celui de l'intérieur.

DANEMARK.

Le roi de Danemark vient d'adresser la proclamation suivante aux habitans de Schleswig :

« Habitans du Schleswig ! nous sommes enfin parvenu à mettre un terme aux maux de la guerre, qui pesaient particulièrement sur nos fidèles habitans du Schleswig, et d'autant plus douloureusement, que c'étaient des sujets des différens pays réunis sous notre sceptre qui se faisaient la guerre.

Nous espérons avec confiance que la trève apportée en ce moment à la guerre est un avant-coureur des bienfaits de la paix, et notre cœur éprouve le besoin d'adresser une parole à nos sujets du Schleswig. Ceux d'entre vous qui, dans une situation critique, nous sont restés fidèles (et c'est avec une joie paternelle que nous comptons dans ce nombre la majorité de la population du Schleswig) trouveront sans doute leur plus belle récompense dans leur propre conscience et dans l'exemple qu'ils laisseront à leurs enfans. Mais recevez aussi les remercimens de votre Roi ; car votre dévouement inébranlable a été notre meilleure consolation au milieu des blessures faites à notre cœur.

« Quant à vous, qui, oubliant la justice et la douceur, la paix et la prospérité dont vos pères et vous avez joui sous le règne de nos augustes prédécesseurs, vous êtes écartés du droit chemin, de tristes expériences vous auront appris qu'il ne faut, à l'avenir, chercher secours et protection qu'auprès de votre souverain légitime ; et si vous revenez à nous sincèrement, vous nous trouverez prêt à oublier le passé. Nous attendons de vous tous, habitans du Schleswig, que, pendant la durée de l'administration du pays maintenant établie, vous contribuerez par une conduite conforme à la justice et à la loi, à favoriser, dans l'intérêt du pays, l'œuvre de paix entreprise, et que désormais vous nous seconderez, suivant vos forces, dans nos efforts pour fonder et consolider, par un gouvernement paternel et de nouvelles institutions, la prospérité de tous nos sujets.

« Château de Christiansbourg, le 27 août 1849.

« FRÉDÉRIC. »

ITALIE.

ROME.

On écrit de Rome le 24 août :

« Le général Oudinot part ce soir ou demain pour Naples. Un ordre du jour à l'armée et une proclamation aux Romains ont annoncé officiellement son rappel et la remise du commandement aux mains du général Rostolan. Le général trouvera probablement le Pape à Naples. L'intention de S. S. est, dit-on, de s'arrêter une quinzaine de jours à Portici, d'où il lui sera facile de faire des promenades dans la ville, puis, cette quinzaine expirée, de rentrer dans ses Etats. J'incline à croire que le séjour du Pontife dans le royaume des Deux-Siciles se prolongera davantage. Pie IX semble moins disposé que jamais à rentrer prochainement dans sa capitale. Il a autour de lui des gens qui ne le veulent pas, et ces gens-là sont puissans ; et s'il est vrai, comme on l'assure, que le cardinal secrétaire d'Etat ait ordonné de transporter son mobilier à Naples, nos soupçons se changeraient en certitude. D'ailleurs, le Pape ne venant point à Rome, où fixera-t-il le siége de son gouvernement ? A Bénévent ? Mieux vaudrait à Gaëte. A Bologne ! L'état des esprits dans cette province ne le lui permet guère. A Loreto ? Les difficultés de position seraient moindres et toutefois encore sérieuses. Cependant Loreto paraît être l'endroit choisi. On s'y rendrait sous le prétexte d'y remercier la *Madone* de la délivrance obtenue ; puis, cédant aux sollicitations respectueuses de l'armée autrichienne cantonnée dans cette province, on s'y fixerait jusqu'au jour où les troupes françaises auraient évacué Rome.

« Que ce projet soit entré de lui-même dans l'âme élevée de Pie IX, je ne le croirai jamais ; qu'on l'y ait fait entrer, la chose n'est point impossible : je crois du moins savoir qu'on l'a tenté. Au reste, il est peut être à souhaiter que ce projet s'exécute. Toutes les troupes tenant garnison dans les Etats pontificaux n'ont pas la délicatesse de procédés de la garnison française. Toutes ne vivent pas à leurs propres frais; toutes ne se résignent pas à coucher à la belle étoile dans les cours du palais pendant que le propriétaire du palais, ses enfans et ses domestiques dorment chacun dans son appartement à part ; toutes ne paient pas au comptant ce qu'elles achètent, quelques unes même frappent des contributions locales, payables les deux tiers en argent, l'autre tiers en papier ; toutes enfin ne respectent pas également les personnes. De là les plaintes réitérées des populations soumises à ces occupations étrangères. Toutes ces plaintes arrivent ici au ministère de l'intérieur, et peut-être ne vont-elles pas plus loin. S. S. résidant dans les lieux où l'on dit que ces choses se passent, ne pourra plus les ignorer, alors elle comparera, et sera bien forcée de rendre meilleure justice à l'admirable discipline de l'armée française. Les espérances de solution dont parlaient mes dernières lettres sont-elles donc totalement évanouies ? Je ne le pense pas. Seulement l'arrangement de l'Autriche avec le Piémont devait amener et a amené en effet certaines modifications dans la politique suivie par le représentant du cabinet de Vienne, et on essaie de mettre à profit cette circonstance. Peut-être aussi le ton plus explicite de la France a-t-il causé quelque froideur. Ce qui semblait toucher à terme se trouve donc rejeté dans l'incertain.

« Hier la municipalité romaine a donné une soirée au général Oudinot dans les salons du Capitole. Pendant cette fête, le sénateur a remis au chef de l'expédition une médaille commémorative de son entrée dans la ville et la copie sur vélin du décret de la municipalité ordonnant la pose d'une inscription en l'honneur du libérateur de Rome dans la salle des grands hommes nationaux.

« On assure que le maréchal Radetzky est arrivé ici dans la nuit. Il ne ferait que traverser la ville, repartant dans la journée pour Gaëte et Naples.

« Une ordonnance de la commission de gouvernement, affichée ce matin, institue un tribunal exceptionnel pour juger les délits commis pendant ces derniers temps. »

NAPLES.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, le Pape s'est rendu de Gaëte à Castellamare et de Castellamare à Naples où il se trouvait au moment du départ du paquebot français le *Nil* pour Malte et le Levant.

TOSCANE.

Le gouvernement toscan, dit la *Riforma* du 27 août, a pris la résolution de convoquer les chambres. Si le ministère ne change pas d'idée sur ce point, l'ouverture du Parlement aura lieu dans le mois de janvier 1849.

VENISE.

Voici la liste des quarante personnes appartenant à l'état civil, que l'Autriche proscrit à perpétuité :

« 1. Daniel Manin, ci-devant président du gouvernement de Venise.— 2. Nicolo Tommaseo, ex-ministre, ci-devant chargé d'affaires du gouvernement de Venise à Paris.— 3. Avesani, avocat.— 4. Benvenuti, avocat.— 5. Giuriati, notaire.— 6. Jean Minotto.— 7. Menegaldo, avocat.— 8. Léon Pincherle, négociant, ex-ministre.— 9. Pierre Zerman.— 10. Zernetti.— 11. Vergottini.— 12. François Seismit-Doda, homme de lettres.— 13. Jean-Baptiste Varé, journaliste.— 14. Jean-Baptiste Morosini.— 15. Barthélemy Malfatti.— 16. Torniello, moine capucin.— 17 Degli Antonii.— 18. Mircovich.— 19. Mazzuchetto, moine franciscain.— 20. Ange Comello.— 21. Antoine Canetti, notaire.— 22. Auguste Giustiniani.— 23. César Lévi, docteur.— 24. Auguste Stadier.— 25. Marc Lanza.— 26. Pierre Panzoni.— 27. Joseph Soler.— 28. Jacques Mattei, avocat.— 29. Bernardi, avocat.— 30. Ernest Grondoni.— 31 Dominique Fabris.— 32. Sirtorri.— 33. Leon Serena, ci-devant membre du comité de vigilance publique.— 34 et 35. Les deux frères Da Mula.— 36. Ange Bellinato.— 37. Darius Manetti, notaire.— 38. Lazzaneo, prêtre.— 39. Manzini, ingenieur civil.— 40. Calfi, employé civil. »

On sait déjà que les personnes désignées ci-dessus ont toutes quitté Venise et se sont embarquées sur des bâtimens français.

AMÉRIQUE.

ÉTATS — UNIS.

Le président Taylor est remis de l'attaque de choléra qu'il avait ressentie pendant son voyage. L'épidémie décroît sensiblement aux Etats-Unis.

Les élections pour le prochain Congrès sont terminées. Le parti whig, celui qui a fait l'élection du général Taylor, a définitivement perdu la majorité dans la Chambre des Représentans.

La convention qui s'est tenue à Rome, dans l'Etat de New-York, pour opérer une réconciliation entre les deux nuances du parti démocratique, a réuni un grand nombre de délégués. Rien n'est terminé, mais on croit cependant que les *Old Hunkers* et les *Barnburners* arriveront à s'entendre. Une nouvelle convention est convoquée à cet effet pour le 5 septembre.

Les nouvelles commerciales des Etats-Unis sont très satisfaisantes. On sait cependant, à n'en plus pouvoir douter, que la récolte du coton sera moins que médiocre cette année, et que les récoltes de grains seront aussi peu abondantes.

CANADA.

Nous apprenons que des troubles assez graves ont éclaté au Canada. A Montréal, le 15 août, jour de l'Assomption, le gouvernement ayant fait arrêter plusieurs personnes compromises dans l'incendie qui a consumé il y a quelque temps le palais du Parlement canadien, la multitude s'ameuta le soir devant la maison du procureur général, M. de Lafontaine, l'un des chefs du parti franco-canadien, et membre du cabinet. La force armée, qui avait été mandée par précaution dans la journée, dut faire usage de ses armes. Trente coups de fusil tirés par les soldats ne firent qu'une victime : c'est un individu nommé Mason ; il a été enseveli au milieu d'une grande agitation et d'un immense concours de peuple. La bière, exposée sur une voiture, était recouverte d'un drap rouge.

Le 20, tandis que le coroner faisait son enquête sur la mort de Mason, et lorsque M. de Lafontaine déposait comme témoin, la multitude mit le feu à la maison où siégeaient les magistrats. Il a fallu que les soldats vinssent délivrer M. de Lafontaine, qui eût sans doute été massacré par la populace. Aucun des incendiaires n'a pu être arrêté au milieu du désordre. Les nouvelles ne vont pas plus loin.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

(Voie de mer.)

FRANCE.

(Paris, 8 septembre.)

La commission de permanence s'est assemblée hier dans le local ordinaire de ses séances. Elle est restée réunie jusqu'à deux heures. Le ministre de l'intérieur, venu exprès de Champlâtreux, et M. le général Changarnier, étaient présens à cette réunion.

La discussion avait pour objet les affaires de l'Italie et la situation intérieure. La commission a décidé, après avoir entendu MM. Dufaure et Changarnier, qu'il n'y avait pas lieu de convoquer l'Assemblée Législative avant l'époque fixée pour sa réunion.

M. le général Oudinot est arrivé à Marseille.

M. Edgar Ney, officier d'ordonnance du président de la République, est depuis hier de retour à Paris.

ANGLETERRE.

(Londres, 6 septembre.)

Le Times du 5 septembre contient un article sur les agitations qui troublent depuis quelque temps la paix du Canada ; il croit que la principale cause des troubles qui éclatent si souvent dans le Canada est le choix que l'on a fait de Montréal comme capitale de l'Union, bien que le sût que la populace de cette ville était la plus grossière et la plus turbulente du Nouveau Monde. Ce journal s'exprime ainsi à cet égard :

« Le résultat a prouvé qu'un Parlement canadien aura toujours à lutter pour son indépendance et un gouverneur général du Canada pour sa dignité contre la populace de Montréal. Il importe en outre de remarquer qu'à Montréal les élémens anglais, irlandais et français se balancent. Cela explique suffisamment tout ce qui a eu lieu dans cette ville. La majorité du Parlement suit une marche, la populace en suit une autre. Ainsi, sans contester le fait que la population de la colonie est convenablement représentée dans le Parlement, la populace cherche à intimider et à déposer virtuellement non seulement le représentant du souverain, mais encore les représentans du peuple.

« Comme nous n'avons que des renseignemens incomplets, nous ne comprenons pas pourquoi l'autorité n'avait pas pris des mesures efficaces pour étouffer le désordre au moment même où il éclaterait. Pourquoi, par exemple, a-t-on laissé la populace s'approcher de l'hôtel de M. de Lafontaine ? Ainsi un haut fonctionnaire de l'Etat a été obligé de défendre sa vie et sa propriété contre une bande de brigands, alors que les soldats, la police et le bourreau auraient beaucoup mieux rempli cette tâche. Plus tard il paraît que l'on a déployé plus d'énergie les principaux agresseurs ont été arrêtés.

« Toute fois nous voyons avec plaisir que le gouverneur général est chaudement appuyé par le pouvoir central et par la partie vraiment loyale du peuple canadien. *La Gazette* annonce l'élévation de lord Elgin à la pairie ; il méritait certainement cette distinction de la part d'un gouvernement constitutionnel, contre les empiétemens des factions et l'ascendant d'une seule race. Nous ne croyons pas que le gouvernement soit en opposition avec l'armée, ni à la prétendue hésitation des ministres ; qu'ils persévèrent dans ce qu'ils ont entrepris ; les yeux de l'Angleterre et du monde sont fixés sur eux, leur souverain les seconde. C'est une question de principe. L'événement est dans les mains de la Providence, elle peut vouloir que le Canada, ayant atteint sa maturité, devienne indépendant ou s'attache à la fortune de la Confédération voisine. Mais, dans ce cas même, ce sera une consolation et une gloire pour nous, que notre dernier acte ait été de lui apprendre à se gouverneur lui-même. »

ESPAGNE.

(Madrid, 2 septembre.)

La *Gazette de Madrid* d'aujourd'hui publie deux décrets royaux en date du 31 août dernier, qui nomment M. Bravo Murillo ministre des finances, poste qu'il remplissait par intérim, et M. Manuel Seijas Lozano, député aux Cortès, ministre de l'instruction et des travaux publics. En attendant l'arrivée de ce dernier, M. Bravo Murillo remplira son ministère par intérim.

Par ces deux nominations le cabinet se trouve au complet, et la crise ministérielle est définitivement terminée.

ITALIE.

On écrit de Rome le 31 août :

« Rome, le 31 août.

« Les affaires se compliquent, et les premières difficultés de la situation ne pouvaient point faire supposer que l'on arrivât si tôt à une crise, imminente aujourd'hui. Les dernières mesures prises par la commission des trois cardinaux ont, en dépit des avis et des instances les plus pressantes, conservé le même caractère que les premières : elles sont aussi irritantes, aussi peu conciliantes que celles qui ont signalé leur entrée en fonctions au Quirinal. Sur les questions de forme, comme sur les questions de fond, on est surpris de rencontrer le même mauvais vouloir. Vous connaissez déjà la prétention surprenante émise officiellement de reconstituer un tribunal, véritable Saint-Office, chargé de rechercher les crimes ou délits commis contre la religion ou contre l'autorité du Pape. C'est vouloir, à parler clairement, sévir contre l'immense majorité des populations romaines ; c'eût été donner carrière aux dénonciations, et entamer un grand procès politique, où chaque habitant des Etats de l'Eglise aurait eu à comparaître à son tour ; et cela quand le gouvernement français parle d'amnistie et d'oubli du passé. Tel autre jour, c'est une question de forme qui surgit : le général Rostolan, nouvellement revêtu du titre de général en chef, fait sa visite officielle au Quirinal, et attend vainement pendant deux jours qu'elle lui soit rendue ; au bout de ce temps, la commission des cardinaux le fait mander auprès d'elle à l'occasion d'une communication. Le général Rostolan déclare que si dans deux heures les cardinaux ne lui ont pas rendu visite, il se verra dans l'obligation de songer avant toutes choses à bien établir le respect qui est dû à son uniforme et à sa position. La commission s'est enfin décidée à rendre la visite ; mais l'on prétend que dès hier matin elle a fait connaître à Gaëte l'incident de la veille, en faisant remarquer que si elle n'hésitait pas à céder sur la forme, elle était résolue à ne pas reculer d'un pas sur les questions de fond. Voilà où en sont les choses. Il y a donc bien peu d'espoir d'arriver promptement et sans éclat à une solution. Et cette perspective est d'autant plus à craindre, que les difficultés sans nombre, les chicanes de toutes sortes contre lesquelles vient se heurter, la volonté bienveillante du gouvernement français, produisent sur la partie saine et modérée du peuple romain un effet regrettable : les esprits se laissent gagner par le mécontentement, et l'aigreur des propos accuse déjà des dispositions hostiles à la restauration du pouvoir pontifical. Cette restauration n'a jamais été, elle n'est pas maintenant encore impossible ; mais il faudrait qu'il y eût dans les conseils du Saint-Père un bon vouloir, un empressement qu'on semble y rencontrer aujourd'hui moins que jamais. On a spéculé sur les difficultés premières qu'a rencontrées la France à reconstituer en quelques jours à Rome un gouvernement régulier ; on spécule encore aujourd'hui sur l'impatience naturelle qu'elle éprouve à consolider et à achever son œuvre ; les 1,100 soldats morts sous les murs de Rome lui donnent cependant bien le droit de donner des conseils.

« Le grand événement de ces jours derniers est la lettre adressée par le président de la République au colonel Ney, son aide-de-camp, lettre qui résume et juge la situation des choses, et se termine, à ce qu'il paraît, par une invitation expresse de la rendre publique. Vous la trouverez ci-jointe, car de nombreuses copies en ont circulé rapidement, grâce aux circonstances qui ont suivi sa réception. Cette pièce n'avait pas de caractère officiel ; ce n'était qu'une lettre particulière ; elle ne pouvait donc pas être prise sous la responsabilité des agens du gouvernement français ; mais M. de Rayneval, en ce moment à Rome, consentit, sur les instances du colonel Ney, à se transporter au Quirinal et à entretenir officieusement la commission des cardinaux de ce qu'elle contenait. Il les pria d'en autoriser l'insertion dans le journal officiel. Les cardinaux y consentirent d'abord ; puis, après quelques heures, ils revinrent sur leur première décision, retirèrent l'autorisation, et déclarèrent formellement que si l'on passait outre, ils se démettraient immédiatement de leurs fonctions et sortiraient de la ville. Ils ajoutèrent qu'il leur était impossible de laisser mettre au jour un document où le blâme le plus sévère leur était affligé : du moment qu'il serait rendu public, leur autorité discréditée serait partout méconnu. Mais pendant les quelques heures qui s'étaient écoulées entre l'autorisation d'abord accordée, puis ensuite retirée, cette lettre était devenue non seulement le sujet, mais le texte de tous les commentaires ; quelques instans de publicité autorisée avaient suffi pour que des copies nombreuses pussent circuler dans le public et y produire un effet aussi rapide que profond ; l'armée surtout l'avait lue avec avidité ; ceux qui depuis deux mois avaient loué la patience et la longanimité du cabinet français applaudissaient à ces déclarations pleines de fermeté et de franchise. Le colonel Ney reprend, dit-on, la route de Paris.

« Cet incident est fait pour précipiter la crise. On connaît sans aucun doute à Gaëte aujourd'hui le contenu de la lettre du président, et l'on doit comprendre qu'elle contient, dans une forme plus nette et plus brève que ne le comporterait une pièce officielle, l'expression des intentions bien arrêtées du gouvernement français. Pour peu que l'on regarde en arrière, on doit aussi y trouver une réponse et une critique adressées aux premiers actes émanés de l'autorité pontificale restaurée, actes regrettables, qui semblent dénoter autant de mauvais vouloir que d'aveuglement. Que va-t-il se passer dans les conseils de S. S.? Les rumeurs circulent déjà ; ira-t-il chercher un asile sous un autre drapeau, qui ne sera bien évidemment ni le drapeau napolitain ni le drapeau espagnol, mais bien celui qui flotte à Ancône et à Bologne. Si ces rumeurs avaient quelque fondement, la complication serait grave.

« M. le général Oudinot a quitté Rome lundi dernier, se rendant à Naples, où il s'embarquera pour Marseille. Une exception a été faite en sa faveur à la mesure surprenante que vient de prendre le gouvernement napolitain, en établissant une quarantaine de quatorze jours pour la voie de mer, et qui se trouve imposée à tous les voyageurs venant aussi bien de Civita-Vecchia et de Rome que de Marseille. Le choléra est le prétexte, mais un motif tout politique est la véritable raison de cette mesure, qui ferme l'entrée des Etats napolitains à presque tous les étrangers, les provenances de Malte étant soumises aux mêmes prohibitions.

« On continue à affirmer que le Pape sera à Portici dans quelques jours. »

VARIÉTÉS.

DE LA PEINTURE CHRÉTIENNE DES GRECS.

Ce sujet d'un intérêt tout local a été doctement traité dans un livre publié sous le nom de MANUEL D'ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE. (1) L'auteur est M. Didron dont la réputation d'antiquaire et d'artiste, acquise déjà depuis longtemps en France, a beaucoup gagné au dehors aussi par cette publication récente et par les autres travaux dus à son activité infatigable. C'est ainsi que compulsant les chroniques du passé, visitant les monumens de l'Europe et écrivant leur histoire dans ses rapports avec l'art, il trouve encore le temps d'appliquer ses connaissances d'architecte et d'accepter de la ville de Bayonne la restauration de son admirable cathédrale.

M. Didron qui s'est occupé avec un soin tout particulier de l'art chrétien occidental, entreprit l'an 1839 un voyage d'Orient pour étudier ses analogies ou ses contrastes avec le même art oriental. Il explora l'Attique, la Béotie, la Livadie, l'ancien Péloponèse, plusieurs îles de l'Archipel et vint ensuite à Constantinople. De là il passa au Mont-Athos qu'il appelle l'*Atelier* de l'église grecque. La Montagne-Sainte des Grecs « contient en effet vingt grands monastères qui ressemblent à autant de petites villes ; dix villages et deux cent cinquante cellules isolées et cent cinquante ermitages. Le plus petit des monastères renferme six églises ou chapelles et le plus grand trente-trois ; en tout deux cent quatre-vingt-huit. Les villages ou Skites possèdent deux cent vingt-cinq chapelles et dix églises. Chaque cellule a sa chapelle et chaque ermitage son oratoire. (2) Ainsi l'on compte dans l'Athos neuf-cent-trente-cinq églises, chapelles et oratoires. Presque tout cela est peint à fresque et rempli de tableaux sur bois. »

Parmi ces nombreuses productions d'un style dégénéré, d'un caractère le plus souvent enfantin, n'ayant que le mérite d'une religieuse naïveté, et réduit partout à des procédés uniformes et presque mécaniques, M. Didron distingua néanmoins çà et là les traces de pinceaux habiles et dignes d'une nation dont le génie a perfectionné l'art païen. Mais ces rares exceptions présentaient avec tout l'ensemble un type commun et traditionnel qui devenait pour l'observateur une question mystérieuse et problématique. En effet pourquoi de Syra, Mystra et Smyrne jusqu'à Tricala, les Météores, Salonique, le Mont-Athos et Constantinople trouvait-il les églises et les laures *historiées* avec une constante régularité ? Comment d'un autre côté le jeune peintre Ioasaph qu'il rencontra au couvent d'Esphigménou, improvisait-il sur le narthex ou portique de l'église une série de tableaux dont les

---

(1) Nous avons, il y a quelques jours, reproduit, d'après les journaux de Vienne, une lettre que M. Kossuth aurait adressée le 14 août au comte Casimer Esterhazy. Ce dernier nom était évidemment une erreur, et c'est sans doute au comte Casimir Batthyanyi, que M. Kossouth aura écrit.

Le comte Casimir Esterhazy réclame énergiquement contre cette erreur ; il rappelle qu'il est toujours resté fidèle à son souverain légitime, qu'il avait, il y a peu de temps, provoqué la formation d'un corps de volontaires hongrois destiné à combattre l'insurrection, et que sa conduite [en]tière, bien connue de tous les journaux de Vienne, aurait dû le mettre à l'abri d'une semblable confusion de noms.

(Journal des Débats.)

(1) Paris, Imprimerie Royale. Vol. in-8°., 1845.

(2) Introduction, P. XV.